

Pleins pouvoirs

01-09-2019

Pierre Laval devant l'opéra du Grand Casino de Vichy le jour du vote de la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 confiant de facto les pleins pouvoirs à Pétain, par 569 voix pour, 80 contre, 20 abstentions et 176 absents.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com